

PROGRAMME

Mardi 22 octobre

Reconnaissance des accidents au travail et des maladies professionnelles, AT-MP, comment agir et prévenir par l'action syndicale et juridique ?

9h-9h15

Introduction, Badiia SOUIDI, responsable de la santé au travail, CFTD Île-de-France

9h15-10h15

Quelles conditions pour faire reconnaître un accident du travail et une maladie professionnelle ? Quelles conséquences en cas de non-respect ? Débat animé par Maître Arnaud OLIVIER, avocat du réseau AVEC

10h15-11h

Échange avec les participants

11h-11h15

Pause

11h15-12h30

Témoignage d'une équipe syndicale sur la reconnaissance des AT et MP et leur prévention

14h-15h

Les cancers professionnels : quels facteurs et quels risques professionnels identifiés ? Docteur STANCA, oncologue et spécialiste des cancers professionnels et des risques cancéreux en milieu professionnel

15h-16h

Témoignage de Monique RABUSSIÉ, militante CFTD, membre du réseau santé-travail pour la reconnaissance du cancer du sein en maladie professionnelle et ancienne chargée de mission en santé au travail à la fédération des transports CFTD

16h-16h15

Pause

16h15-17h15

Suspicion d'un cancer d'origine professionnelle, quelle procédure pour la reconnaissance en maladie professionnelle ? Débat animé par Maître Arnaud Olivier, avocat du réseau AVEC.

78 rue de Crimée 75019 Paris - 9h-17h15



Inscription : <https://urlr.me/2Qf6b>